



Prix Pierre Castel Cameroun Edition 2019

Le Fonds Pierre Castel a pour objet de soutenir et d'accompagner financièrement et humainement les projets et les actions qui, dans les domaines de l'agriculture et de l'agroalimentaire, contribuent au développement des territoires africains et aux dynamiques d'échanges avec les territoires français. Ces actions et ces projets doivent contribuer à une meilleure formation professionnelle, à l'emploi et à l'épanouissement des jeunes dans leur environnement et leur cadre de vie.

A travers ces actions de soutien et d'accompagnement, le Fonds entend promouvoir les valeurs et principes incarnés par son Président fondateur, Pierre Castel : goût de l'effort et du travail, sens de l'initiative et de l'audace, responsabilité, esprit d'entreprise, reconnaissance du mérite, solidarité et justice sociale, partenariat, confiance.

Les dotations sont affectées à la réalisation de projets ou au développement d'actions portées par des organismes et groupements à but non lucratif, des associations, des collectivités, des écoles et centres de formation bien intégrés dans leur environnement, reconnus et sélectionnés pour la qualité, l'impact et la finalité d'intérêt général de leurs projets et de leurs actions.

Le Fonds Pierre Castel intervient selon 4 modalités pour les actions ou projets correspondant à son esprit et à son objet

- L'attribution, chaque année, du « Prix Pierre Castel » décerné en Afrique par un jury franco-africain à un projet sous forme d'une dotation de 15 000 euros soit 10 000 000 de francs CFA ainsi qu'un accompagnement technique du projet avec le soutien d'un parrain,
- Le financement d'une chaire Pierre Castel auprès de l'université de Dschang pour promouvoir l'innovation et les mutations agricoles,
- Le financement ou le co-financement d'initiatives agricoles, en Afrique et en France,
- La garantie bancaire pour de jeunes entrepreneurs et porteurs de projets.

Le fonds Pierre Castel concentre ses efforts sur 3 pays en Afrique : Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, en interaction et coopération avec la France

Fonds Pierre Castel

Siret : 833 678 022 00017 - Code APE 9499Z

9 cours de Gourgue 33000 Bordeaux - www.fonds-pierre-castel.org

Mail : contact@fonds-pierre-castel.org - Tél : +33 5 35 54 75 01 – C : + 33 6 84 98 43 41

1 - Le Prix Pierre Castel

L'objectif de ce prix est de soutenir un projet, une action ou une initiative agricole, correspondant à l'esprit et à l'objet du fonds, par une dotation de **15 000 euros soit 10 000 000 de Francs CFA**. A cette dotation vient s'ajouter un accompagnement en gestion et en marketing du lauréat.

Critères de sélection

L'activité : Secteurs concernés : Agriculture, Agroalimentaire, Agritech, Agroressources

Le projet : Il a un impact social, économique, environnemental mesurable sur son territoire et auprès de personnes en situation précaire : création d'emplois et de revenus pérennes etc. Il existe une bonne adéquation entre les objectifs et les moyens mis en œuvre.

Le porteur de projet : De nationalité camerounaise âgé entre 18 et 45 ans
Une attention particulière est portée à son expérience, son parcours, ses motivations, sa capacité à rebondir, à innover et à être source d'inspiration pour d'autres.
Ne pas avoir accès aux financements classiques.

2. Processus de sélection pour le Prix Pierre Castel

La candidature

Le fonds a souhaité que la CCIMA soit partenaire du Prix 2019 afin d'assurer la pré-sélection des candidatures compte-tenu de sa connaissance du tissu local. La CCIMA reçoit par ailleurs les candidatures en provenance d'incubateurs ou structures locales.

Le partenaire, en lien direct avec les candidats, pré-sélectionne **6 projets** qui seront soumis à l'évaluation du jury qui se réunira dans les locaux des Brasseries du Cameroun, le(*date à fixer par vos soins*) pour auditionner les candidats (20 mn par candidat) et évaluer selon la grille de notation définie.

Les membres du jury

Il est présidé par **Monsieur Emmanuel de Tailly**, Directeur Général des Brasseries du Cameroun et composé des membres suivants :

- Monsieur André Siaka, Président Directeur Général de Routd'Af
- Monsieur Christophe Eken, Président de la CCIMA ou son Directeur Adjoint à l'appui aux entreprises Monsieur Olivier Dimala
- Monsieur Jules-Alain Njall Bikok, Associé chez Mazars
- Monsieur Jonathan Nyemb, Avocat à la Cour du Cabinet Nyemb
- Madame Marème Malong, Fondatrice de Mam Galerie Art Contemporain

Deux projets seront retenus par ce premier jury pour une **2^{ème} étape de sélection à Bordeaux et en visio-conférence fin juin**, en présence de Pierre Castel et des administrateurs du Fonds Pierre Castel.

La constitution des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature devront être présentés selon la trame suivante :

Business plan en 5 parties. Le contenu pouvant être adapté à l'activité.

1/ **Présentation du porteur de projet** : Motivation, parcours, expérience, références, formation, contact

2/ **Présentation de l'organisation ou de l'entreprise** : Date de création, forme juridique, gouvernance, nombre de salariés, profil de l'équipe, partenaires

3/ **Description de l'activité** : Offre, contexte, environnement, marché, clients, marketing, transformation, innovation, distribution, commercialisation...

4/ **Perspectives de développement** : Projets, création de valeurs (lesquelles), création d'emplois, de revenus, bénéficiaires / usagers / clients, objectifs, ressources, partenariats etc.

5/ **Éléments financiers** : Budget ou compte de résultat prévisionnel 2019 et 2020.

Les dossiers devront être accompagnés des justificatifs **obligatoires** suivants :

- 1/ Copie de la CNI du porteur de projet
- 2/ Attestation d'inscription au fichier consulaire de la CCIMA du Cameroun
- 3/ Rapport d'activité, bilan et compte de résultat 2018

Les candidatures devront être adressées avant le.....(Date à fixer par vos soins), en format PDF, à l'attention du référent de la Chambre de Commerce en charge de la pré-sélection :

Monsieur Olivier Dimala

Trade Advisor - Centre Renforcé de Ressources AGOA

Directeur Adjoint - Direction de l'Appui aux Entreprises

Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun (CCIMA)

Mail : dimala2006@yahoo.fr

Tel: (237) 233.43.44.95/ 696.44.44.64

3 - Eligibilité

Les critères **d'âge, de nationalité, de secteurs d'activité** seront validés par le référent de la CCIMA qui validera également en amont que le porteur de projet a bien fourni **la liste des justificatifs obligatoires** et que son dossier est présenté selon les indications mentionnées dans l'appel à candidatures.

Les dossiers ne répondant à ces critères ne seront pas éligibles.

4 - Présentation orale devant le Jury le(Date à fixer par vos soins)

Les candidats pré-sélectionnés sont convoqués et informés en amont par le référent de la CCIMA, Olivier Dimala.

Le format de présentation retenu est une présentation orale de 20 minutes pouvant être accompagnée de supports : PowerPoint, plaquettes, supports on line (site internet, témoignages, vidéos,..) etc....

A l'issue de chaque présentation, chaque membre du jury remplit la fiche de notation. A l'issue des auditions, les membres du Jury débriefent et se concertent sur les notes attribuées à chaque candidature.

Deux projets sont retenus. **Les résultats à l'ensemble des candidats ne sont communiqués qu'après la sélection finale à Bordeaux au plus tard le 11 juillet 2019.**

5 - Remise du Prix

Les lauréats seront informés au plus tard le **Jeudi 11 juillet 2019** des résultats.

Les prix seront remis à Abidjan en Côte d'Ivoire à l'occasion du Salon International de l'Agriculture et des ressources animales, en présence de Pierre Castel, Président du Fonds Pierre Castel **la semaine du 22 novembre 2019.**

Les frais de déplacement et d'hébergement du lauréat sont pris en charge.

6 - Grille de notation

Le porteur de projet	/25
<i>Motivation / Engagement</i>	<i>/10</i>
<i>Esprit entrepreneurial</i>	<i>/5</i>
<i>Valeur d'exemple pour sa communauté</i>	<i>/5</i>
<i>Capacité à porter le projet</i>	<i>/5</i>
Le projet	/25
<i>Impact social et environnemental</i>	<i>/10</i>
<i>Impact économique</i>	<i>/15</i>
<i>Adéquation Objectifs / Moyens</i>	<i>/5</i>
Total	/50